

COMM'UNE INFO

www.saint-hilaire-lez-cambrai.fr

N°67 — JUIN 2023

L'AGENDA

10 JUIN :

Concours de Belote

17 JUIN :

Fête Ecole Maternelle

24 JUIN :

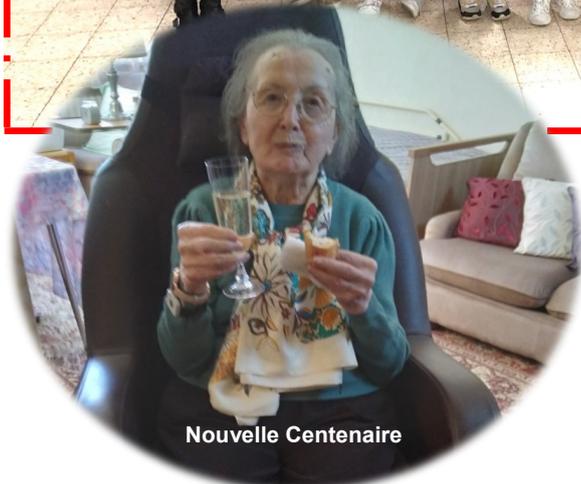
Fête Ecole Primaire

13 ET 14 JUILLET :

Retraite aux Flambeaux et Animations

24 SEPTEMBRE :

Repas des Seniors



MARIE-PAULE LEMAIRE (ADJOINTE)

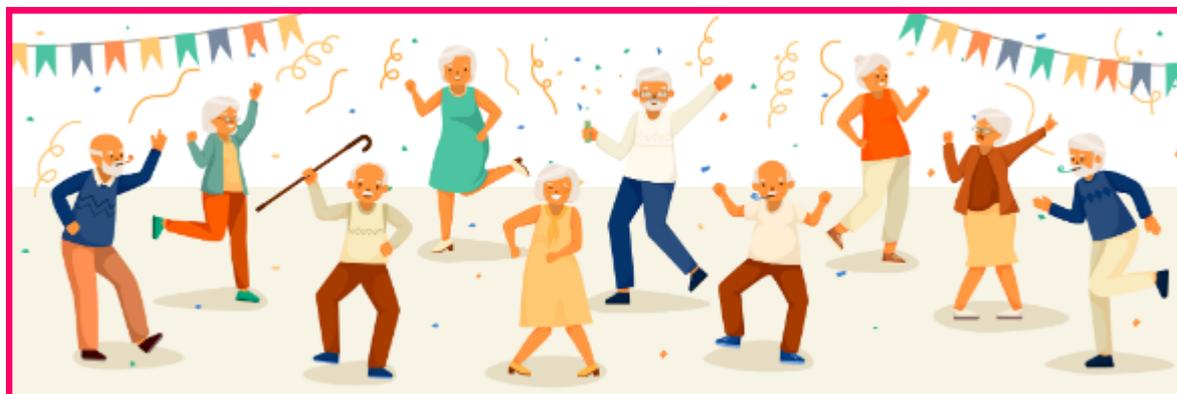


Saint Hilaire compte une nouvelle centenaire parmi ses habitants.

Madame Eva Caudmont – Gernez a fêté ses 100 ans le 27 février dernier.

La municipalité a été très heureuse de participer à cet événement. Nous souhaitons garder Eva parmi nous encore de nombreuses années.

◆ REPAS DES SENIORS



Cette année, ce sera le **Dimanche 24 Septembre 2023**. Bloquez dès à présent votre date.

LE MOT DU MAIRE



Madame, monsieur, chers administrés

Voici venu le temps des vacances pour un repos bien mérité.

Je profite de cet espace pour vous tenir au courant de nos finances communales. Elles vont bien et nous allons tenir l'ensemble de nos objectifs de travaux sans augmenter les taxes communales. Nous avons fini l'année 2022 avec un excédent de fonctionnement de 235 000.00€ et une trésorerie cumulée depuis notre élection de près de 1 000 000.00€, ceci malgré l'ensemble des gros travaux déjà réalisés. Cette trésorerie nous permet de faire une provision (hors subventions) pour notre salle de sport.

Les vacances de Février et de Pâques ont accueilli un nombre record d'enfants, il faut féliciter la directrice et les moniteurs pour l'excellent travail d'animation et d'encadrement réalisés avec les enfants.

Cette année, malgré la hausse des prix des carburants, nous avons doublé le budget pour le centre de loisirs de juillet pour tenir compte des remarques des parents et pour offrir aux enfants plus d'activités et de sorties.

La fête du 1er mai a été marquée par de nombreux jeux dans le parc du 11 novembre derrière la mairie, félicitations aux élus de la majorité et aux bénévoles pour leur participation. J'ai eu le plaisir de décorer de la médaille du travail 6 diplômés à des échelons différents.

Cette année la ducasse de mai n'a pu se tenir faute de forains ayant préféré se rendre sur des sites à plus fortes affluences, aux mêmes dates que notre ducasse, malgré une rencontre en mairie pour trouver un compromis. Néanmoins, les enfants n'ont pas été oubliés, les tickets de manège habituellement distribués ont été remplacés par une entrée à « octopus » qui a été remise à chacun d'entr'eux.

Cette année, la fête de l'école maternelle aura lieu le 17 juin au foyer rural, et la fête de l'école élémentaire le 24 juin sur la place.

Madame Danièle BASQUIN recevra les palmes académiques le 17 juin sous la présidence de Monsieur Guy BRICOUT, député du nord.

Les travaux intérieurs du presbytère vont commencer, les entreprises ont été retenues suite au marché lancé, le budget prévu ne sera pas dépassé.

A la rentrée de septembre les activités du mercredi seront organisées par la commune suite au recrutement d'un nouvel agent chargé de la direction de l'ensemble de l'encadrement des centres de loisirs de la commune, de la périscolaire. La création de ce poste a été votée en conseil municipal.

Bien respectueusement

Le Maire, Maurice DEFAUX

◆ LA FETE DES MERES

Chaque dernier dimanche de mai, on a l'habitude de célébrer la Fête des mères en France. La prochaine édition de la célébration des mamans a toutefois lieu en juin, car le dernier week-end de mai est déjà pris par la Pentecôte. C'est donc la date du dimanche 4 juin qu'il faut retenir pour la fête des mères 2023, la remise des cadeaux de fête des mères a donc eu lieu de 11h à 12h30.

Divers cadeaux étaient proposés : repose cuillère, organisateur de maquillage, lampe, bijoux, coffret senteur, bougie parfumée, distributeur de savon, salière et poivrière, coussin.

Je profite pour vous rappeler que les mamans qui n'ont pas eu leur invitation peuvent se rapprocher du secrétariat de la mairie pour réactualiser notre liste et récupérer leur cadeau jusqu'au 19 juin.



◆ LE 6^{ème} CUIRASSIERS

Le cardinal Richelieu, en créant son célèbre corps de Dragons, il y a plus de 300 ans, voulait donner à la France une unité d'élite et qui durerait. Son but a été atteint : sans jamais avoir été dissout les Dragons sont devenus cuirassiers, et le 6^{ième} cuirassiers, qui porte dans ses armoiries le Chapeau Rouge, continue la tradition.

« Il y a de cela quatre-vingt-quatre ans, c'est un soir de Novembre, à la nuit déjà tombée, le ciel est froid, étoilé. Nous grelotons de tous nos membres. L'étape, longue se termine. La colonne vient de s'arrêter. Nous descendons de nos blindés. Alors tout le village s'anime. Vers nous viennent ses habitants, on t'a préparé un lit...et puis on t'apporte un casse-croûte ... Entrez, vous êtes chez vous.. »

Difficile d'évoquer les liens étroits qui lient ce régiment avec Saint-Hilaire. Nos grands anciens ne sont plus là pour le dire. Heureusement, certains sont toujours présents et ils essaient que cet épisode de la vie du régiment ne tombe pas dans l'oubli.

Mercredi 24 mai, cette commémoration de l'Amicale des Anciens du 6^{ième} cuirassiers était peut-être la dernière, et était une fête en souvenir de cet accueil de la population de notre village au cœur si charitable. Merci à notre comité paroissial d'avoir pu proposer un moment de recueillement. Merci à l'ensemble des personnes présentes d'avoir répondu à l'invitation de ce régiment.

Ce fut aussi l'occasion pour le président du régiment de remettre à Monsieur le maire un tableau du peintre, le Dr Caplan. Tableau, commémoratif de notre village d'antan et d'aujourd'hui.

Merci à la clé de sol d'avoir été présente, d'avoir pu parcourir avec le régiment les rues de notre village et d'avoir pu rappeler aux jeunes générations qu'il ne faut pas oublier notre HISTOIRE.



◆ LE 19 MARS

Les souvenirs sont nos forces. Ne laissons jamais s'effacer les anniversaires mémorables ; quand la nuit essaie de revenir il faut rallumer les grandes dates comme des flambeaux. (Victor HUGO)

Ce dimanche 19 mars 2023, en matinée, c'est déroulé la cérémonie nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Une cérémonie très émouvante pour un instant d'hommage pour ces soldats morts pour la France, de ces 30 000 victimes et de tous ces blessés de cette guerre qui ne disait pas son nom et qui s'appelait « opération militaire spéciale ».



◆ LE 01 MAI

Le matin les enfants ainsi que les parents ont participé aux jeux au parc du 11 novembre 1918. Les enveloppes ont été remises aux participants qui avaient gagné aux jeux de la grenouille, au tir au but, au billon et de l'anneau.

Puis lors de la commémoration du 1^{er} mai, les personnes ont reçu leur médaille du travail, une carte cadeau et du muguet.



CAROLE MORELLE (ADJOINTE AUX FETES ET CEREMONIES)

◆ LE 08 MAI

La clé de sol a pu ouvrir le défilé qui a mené aux 3 stèles puis vers le foyer rural.

Les enfants des écoles, de tout âge, de Saint-Hilaire-Lez-Cambrai ont chanté notre hymne national ainsi que la chanson de Goldman « Comme toi ».

Moment émouvant, de part la beauté de la chanson "Comme toi», qui réside dans la force de suggestion qu'a Jean-Jacques Goldman d'évoquer une petite fille juive tuée dans le ghetto de Varsovie et d'autre part par l'écoute de cette chanson brillamment interprétée par l'ensemble de ces enfants.

Nous remercions l'ensemble des enseignants, les enfants, la clé de sol pour cette journée de commémoration.



◆ SECURITE ET CIRCULATION

⇒ JE RESPECTE LES LIMITATIONS DE VITESSE

Tout dépassement de la vitesse autorisée peut entraîner une amende, un retrait de points et surtout un accident.

Pour rappel, la Place et une partie de la rue du Gal de Gaulle sont en zone 30.



AMENDE

Non respect de la
vitesse de 68 à
135€



⇒ ZONE 30 ET CYCLISTE

Pour rappel, un cycliste peut rouler en sens interdit dans une zone 30, c'est le cas dans la commune, rue du Général de Gaulle. (Article R.110-2 du Code de la Route)

⇒ COMMENT SE STATIONNER

Le stationnement est régi par le Code de la **Route**. Ne pas le respecter est sanctionné si le véhicule se trouve :

- Devant une entrée de garage ou une voie carrossable (même si c'est la vôtre) ;
- Sur les passages piétons ;
- Sur des emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite ;
- Si le marquage au sol le prévoit (ligne jaune) ;
- En double file ;
- En contresens de circulation ;
- En laissant tourner son moteur ;

Il est autorisé sur le trottoir, dès lors que vous laissez 1 mètre de passage aux piétons.

AMENDE

Stationnement
généant de 35 à
135€

AMENDE

Sens interdit 135€

⇒ JE RESPECTE LES SENS INTERDIT

Rue du Général de Gaulle, je ne remonte pas en marche arrière pour me garer près de l'école primaire. Cette manœuvre est verbalisable.

Rue Jean Jacques Rousseau, je n'emprunte pas cette rue après avoir déposé mon enfant à l'école sauf si je suis riverain.

Rue des Ecoles, je ne l'emprunte pas en venant de la rue Pasteur pour rentrer chez moi car c'est plus rapide.

⇒ L'ECOLE N'EST PAS UN DRIVE

Je ne m'arrête pas en plein milieu de la chaussée pour déposer ou récupérer mon enfant. Je stationne, même pour 10 secondes, surtout s'il y a du monde derrière mon **véhicule**, et même s'il pleut.

De plus si mon enfant, n'a pas l'âge d'être devant, il est derrière dans un siège adapté à son âge

AMENDE

Arrêt irrégulier 135€
Enfant devant ou non
attaché 90€

◆ NOS AMIS LES ANIMAUX

⇒ REGLEMENTATION DES CHIENS

Les propriétaires de chiens catégorisés doivent se présenter en Mairie afin d'obtenir un permis de détention.

AMENDE

Pas de permis de détention 3750€

**DÉJECTIONS CANINES :
LE VRAI COUPABLE C'EST VOUS !**



**RAMASSEZ LES DÉJECTIONS DE VOTRE ANIMAL :
UN GESTE SIMPLE ET RESPONSABLE
POUR UNE VILLE PROPRE**

⇒ DEJECTIONS CANINES

2 totems équipés chacun d'une liasse de 75 sacs (sacs à dogs) ont été déployés dans la commune (Sur la place et au Mille Club)

Pour rappel, en promenant votre chien, vous devez être en possession d'un moyen matériel afin de ramasser la déjection.

Tous les chiens doivent être tenus en laisse dans la commune.

AMENDE

135 €

⇒ POULAILLER FAMILIAL

Sur le principe, chacun peut élever des poules dans son jardin et y installer un poulailler.

Au niveau de l'hygiène, la réglementation spécifie que les installations destinées au logement des animaux doivent être entretenues régulièrement pour éviter l'invasion de rongeurs.

Les tas de fumier doivent être évacués afin de ne pas incommoder le voisinage

PREVENTIONS DES RISQUES SANITAIRES GRIPPE AVIAIRE

RAPPEL

Tout détenteur d'oiseaux domestiques, dès lors qu'ils ne sont pas détenus dans un domicile en permanence, est tenu d'en faire la déclaration auprès de la Mairie du lieu de détention.



⇒ DETENTION D'ABEILLES (A SAVOIR)

Tout détenteur de colonies d'abeilles se doit de déclarer annuellement (et même en l'absence de modifications d'une année sur l'autre) le nombre et l'emplacement géographique de ses colonies.

Renseignements : Association du Développement de l'Apiculture => asso.appnp@outlook.fr

◆ VIVRE ENSEMBLE—REGLES DE BON VOISINAGE

⇒ ENTRETIEN DE SA PROPRIETE

Il est de votre responsabilité d'élaguer les arbres en bordure de votre propriété, qu'elle jouxte le domaine public ou privé.

Si vous êtes locataire, l'élagage et l'entretien de l'espace extérieur vous incombent.



AMENDE

Maximum 450€

⇒ BRULAGE DES VEGETAUX

Il est formellement interdit de brûler les déchets verts dans votre jardin.

La solution : la déchetterie ou le compostage

⇒ RESPONSABLE DU TROTTOIR

Quelle que soit la saison, vous êtes responsable de l'entretien du trottoir situé devant votre habitation.

Le déneigement, l'enlèvement des feuilles mortes, le nettoyage régulier des fils d'eau et le désherbage vous incombent, que vous soyez propriétaire ou locataire.

Les bacs de collecte des ordures ménagères ne doivent pas rester sur la voie publique après la collecte.

Arrêté Municipal n°02/2013



A SAVOIR : TAPAGE NOCTURNE

Il n'existe pas d'heure précise pour définir le tapage nocturne. L'infraction existe même lorsque le bruit n'est pas répétitif, ni intensif ou qu'il dure dans le temps.

Pour être verbalisable, l'infraction doit être constatée.

⇒ LES NUISANCES SONORES

De jour comme de nuit, les nuisances sonores en continu peuvent être sanctionnées.

ATTENTION AU BRUIT : Est considéré comme trouble anormal de voisinage tout bruit excessif :

- d'un locataire ou propriétaire d'un logement (cri, talons, chants)
- ou intempestif (instrument de musique, téléviseur, outil de bricolage, feu d'artifice, pétard ...)
- ou un animal (abolements)

AMENDE

68 à 450€

⇒ BESOIN D'AIDE POUR RESOUDRE UN CONFLIT ?

Pensez au conciliateur pour désamorcer le conflit. (*Coordonnées en Mairie*)

Avant tout, privilégiez le dialogue et l'échange, soyez conciliant et respectueux, entretenez la convivialité !

◆ ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI

Spectacle sur le thème des années 80 en collaboration avec l'accueil périscolaire de Carnières.

Un spectacle très apprécié des parents. Grâce aux bénéfices de ce spectacle, une sortie au zoo de Maubeuge sera offerte aux enfants de l'accueil du mercredi



◆ PÂQUES - CHASSE AUX OEUFS



◆ **LECTURE A LA BILIOTHEQUE** en compagnie de Fabienne bénévole de l'association « Lire et faire lire »



◆ **DIVERSES ACTIVITES MANUELLES**



Nous tenons à remercier l'équipe encadrante d'ARIL qui a su apporter à nos petits jeunes une animation de qualité et diversifiée sur différents thèmes (Super héros, la magie de Noël, Carnivals de Venise et Rio, l'Univers marin et bienvenue dans nos jardins, séance « savoir rouler en vélo » par MCF de LILLE). Bravo à eux !

DANIELE CARREZ (CONSEILLERE DELEGUEE)

Atelier de Pâques à la Bibliothèque



◆ NOUVEL ADJOINT

Monsieur André POTIEZ remplace Monsieur Jean LEDUC au poste d'ajoint aux travaux.

Il est chargé du suivi des travaux d'entretien des bâtiments publics et espaces verts, de la gestion des services techniques, gestion et entretien des cimetières, gestion de la logistique et du suivi des locations de tables et chaises à la population et aux associations.

Quant à Jean LEDUC, ce dernier devient Conseiller délégué.

Il est chargé de la mise en place des maisons fleuries et des relations avec les services techniques de la CA2C, des relations avec l'ensemble des syndicats (Noréade, SIDEC, SMABE, SIAVED) pour la mise en place des actions respectives.



LA VIE ASSOCIATIVE

◆ PARCOURS DU CŒUR - FITNESS HILAIRIEN

Le dimanche 23 avril, le temps s'est maintenu pour les marcheurs qui se sont mobilisés pour le parcours du cœur. Ce moment de convivialité nous donne l'occasion de bouger ensemble une fois dans l'année pour le faire ensuite chacun de notre côté.

Cette opération de prévention-santé a pour objectif de promouvoir une bonne hygiène de vie afin de faire reculer les maladies cardiovasculaires.

L'ensemble de la recette a été versée à la fédération française de cardiologie.

Le fitness hilairien remercie l'ensemble des participants et les donateurs.

Il vous donne rendez-vous l'année prochaine et vous rappelle que les cours s'ont ouverts à tous le mardi de 20h à 21h au foyer rural.

Vous êtes intéressés ?

Venez en septembre découvrir gratuitement les séances. Vous serez les bienvenus. Vous retrouverez le plaisir de bouger, de diminuer les risques de développer une maladie chronique et surtout de favoriser votre bien être mental.

LA VIE ASSOCIATIVE ET L'ECOLE PRIMAIRE

CLUB DES LOISIRS

LES « TAMALOU »

 <p>INSTITUT DES CHIENS "la beauté et la santé de vos chiens" SALON DE TOUTE LIGNE 93 rue Henri Barbusse 59292 et Hilaire les Cambrais Tél : 06.38.22.92.08</p>	<p>Association MAIN DANS LA MAIN Animation & Entraide 29, rue du 6ème Cuirassier - St Hilaire Présidée par Gérard Quennesson 06 72 80 27 67</p>	<p>GABET GEOFFREY Couvreur Zingueur  0695400025 37 Rue Paul Vallées Croisettes 51740 LAUNAY LES CAMBRAI</p>
 <p>Valerie Bell' Hair 03 27 34 42 12</p>	<p>LE SAMEDI 10 JUN 2023 Foyer Yvonne BLANCHARD (sous la salle du parc) Saint Hilaire lez Cambrai</p> <p>CONCOURS DE BELOTE</p> <p>Inscription à partir de 18 heures Début du concours à 19 heures</p> <p>Prix par équipe : Sur la base de 16 équipes</p> <p>1er 60 € 2ème 40 € 3ème 30 € 4ème 20 € 5ème 10 €</p> <p>Une boisson offerte aux équipes malchanceuses</p> <p>Buvette et petite restauration sur place</p>	 <p>Garage Mouton 03 27 37 11 80</p>
 <p>LE VINCENNES 448 TABAC CIGARETTES PRESSE 03 27 37 11 80</p>		 <p>Garage Mouton 03 27 37 11 80</p>
 <p>S.M.S. CHAUFF 06 21 58 49 30</p>	<p>Matériel Médical SAINTE-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI</p> 	 <p>Chez Guillaume d'Audrey 03 27 37 11 80</p>



Saint Hilaire Lez Cambrai

SAMEDI 24 JUN
à partir de 14H30
Place Jean Jaurès

Fête de l'Ecole Elémentaire :

Kermesse
Spectacle de Magie
Remise des Prix
Restauration

A partir de 19H00 un Food Truck
(Friterie) sera présent sur la place :
Information et Réservation indispensable
par tél au
03 27 37 22 09 avant le 15 Juin.

Buvette Tombola
I.P.N.S.

LA VIE ASSOCIATIVE

◆ LES AMIS CHASSEURS

Comme chaque année, les amis chasseurs ont procédé au nettoyage de printemps des chemins et abords du village, malgré le mauvais temps.



LA VIE ASSOCIATIVE

◆ LE COMITE DES FETES

Samedi 1^{er} avril, la commission des fêtes organisait l'atelier de pâques pour les adultes de la commune, 20 personnes se sont inscrites. Dans la bonne humeur, les participants ont pris plaisir à créer avec l'animatrice le centre de table pour Pâques.



◆ LE COMITE DES FETES

Samedi 13 mai, le comité des fêtes organisait un atelier couture. Des lingettes de toutes les dimensions et de toutes les couleurs ont été réalisées, ainsi que des compositions avec un ancien jean. Des tissus ont été apportés par les participantes. Nous avons pu aussi récupérer du tissu au relai. Nous remercions le relai pour sa participation ainsi que les personnes présentes. Que ce soit pour apprendre à faire votre premier point d'arrêt ou pour affiner vos connaissances en couture, cet atelier était apprécié. De plus il était gratuit.

J'en profite pour vous rappeler qu'un atelier couture a lieu tous les jeudis après-midi. N'hésitez pas à contacter Madame Aublin Yolande (06 84 45 66 62) pour avoir plus de renseignements. Une personne passionnée de couture est là pour vous accompagner lors de chaque cours, qu'il soit ponctuel ou régulier.

Du patron de départ aux finitions esthétiques, vous réaliserez tout de A à Z. Vous confectionnerez vos propres créations en accord avec vos envies. En 2 ou 3 heures, vous aurez la possibilité d'apprendre un maximum de techniques que vous pourrez reproduire chez vous. Cet atelier de couture est gratuit et il est idéal pour débiter et maintenir sa progression tout en s'amusant. Alors on vous attend !





La date limite approche à grands pas.

N'oubliez pas de vous inscrire !!!



◆ A VENIR - LE 14 JUILLET

Notez dès à présent dans votre agenda les festivités du 13 et 14 juillet.

Nous vous donnerons plus d'informations dans les jours à venir.

Le 13 juillet aura lieu la retraite aux flambeaux avec une animation au stade et feu d'artifice.

Le football club hilairien organise le 13 et 14 juillet une buvette et une petite restauration le 14 juillet avec un golf foot. Une inscription sera demandée.

De même divers jeux gratuits seront installés. Et n'oubliez pas le réveil avec la clé de sol.

LE MOT DE L'OPPOSITION

(Le texte est publié sans retouche et les propos ci-dessous n'engagent que leurs auteurs)

Madame, Monsieur,

Ducasse de Mai annulée : Les forains, traditionnellement présents, avaient informé très tôt la municipalité de leurs indisponibilités et avaient proposé de venir soit une semaine plus tôt, soit durant les vacances d'avril. Nous regrettons que ces propositions n'aient pas été retenues et qu'aucune solution de remplacement n'ait été trouvée pour nos jeunes (structures gonflables, jeux pour les enfants, poneys...) lors de cette ducasse, renforçant l'inactivité des élus de la majorité à développer une vraie politique pour la jeunesse dans un village qui ne bouge plus.

Plan Local d'Urbanisme (PLU) : Nous regrettons aussi l'absence de communication sur l'enquête publique permettant aux habitants concernés de faire valoir leurs désaccords ou leurs demandes complémentaires. Communiquer lorsque le délai est presque écoulé est sans doute plus facile pour la municipalité !

Enfin, le Groupe d'Opposition félicite le service technique et en particulier **Bruno Poulain** pour la qualité de la restauration de l'ancien presbytère. **Un vrai travail de pro !**

Nous restons à votre écoute et à votre disposition, vous pouvez nous joindre au 06 72 80 27 67.

Prenez soin de vous : Gérard – Christelle – Marie et Guillaume et le groupe d'opposition.